



HAL
open science

Le ” printemps arabe ”, entre débat de normes et renormalisation

Thibaud Hulin

► **To cite this version:**

Thibaud Hulin. Le ” printemps arabe ”, entre débat de normes et renormalisation. Communiquer dans un monde de normes. L’information et la communication dans les enjeux contemporains de la ” mondialisation ”, Mar 2012, France. pp.269. hal-00826075v2

HAL Id: hal-00826075

<https://hal.univ-lille.fr/hal-00826075v2>

Submitted on 22 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

Les soulèvements arabes initiés en décembre 2010 ont surpris nombre de responsables politiques étrangers, par delà nombre de préjugés sur la supposée stabilité de ces états. Ces événements ont été fortement médiatisés via le témoignage de blogueurs abondamment cités depuis la presse jusque dans la liste des nominés pour le Nobel de la paix. Certains n'ont pas hésité à affirmer que les outils numériques ont joué un rôle fondamental pour organiser les soulèvements, dans le cadre d'une « révolution 2.0 » (Ghonim, 2012). Ce point de vue est cependant contesté par les experts qui rappellent le rôle des conditions historiques. Dès lors, comment rendre compte de l'impact des réseaux sociaux numériques dans ces soulèvements ? En réponse à cette question, notre hypothèse est que l'utilisation des réseaux sociaux par les militants arabes résulte d'une rhétorique réflexive qui vise, non pas à organiser la contestation, ni à informer objectivement à la manière d'un journaliste professionnel, mais à créer des prises de conscience via des processus d'identification individuels et collectifs. Pour étayer cette hypothèse, nous cherchons à construire un outil qui permette d'analyser cette rhétorique réflexive. Pour cela nous avons constitué un corpus de blogs, de comptes Twitter et de « fan pages » Facebook d'activistes. Nous présenterons notre méthodologie d'analyse de ce corpus après avoir écarté quelques mythes sur les réseaux sociaux numériques arabes. À partir de cette lecture, nous présenterons un outil d'analyse sémiotique de la rhétorique réflexive à partir de la philosophie des normes de G. Canguilhem. Enfin, nous discuterons de nos résultats. Les enjeux de cette étude sont triples. Sur le plan politique, ils visent à mieux comprendre le rôle de l'info-guerre dans ces événements. Sur le plan communicationnel et linguistique, il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement de la rhétorique réflexive reconnu en sociologie mais peu étudié sur le plan argumentatif. Enfin, cette étude doit permettre d'envisager à plus long terme la question de l'éducation aux cultures numériques à partir des usages réels des acteurs du Web.

PERSPECTIVE THÉORIQUE PAR DELÀ LES DÉTERMINISMES TECHNIQUES ET HISTORIQUES

La très forte médiatisation des soulèvements en Égypte ou en Tunisie notamment en Europe de l'ouest et outre-Atlantique a été l'occasion de renforcer toute une mythologie au sujet des réseaux sociaux qu'il convient au préalable de déconstruire. Cette mythologie est évidemment soutenue par des intérêts financiers qui nous empêchent d'interpréter correctement ces événements. Par exemple, l'adage « don't be evil » de Google s'inscrit dans l'idée que les grandes industries d'internet constitueraient un bien social, gratuit voire généreux, alors que nous avons affaire à des industries qui reposent sur des modèles économiques et des intérêts financiers très bien définis. Non seulement les réseaux sociaux ne sont pas bons par essence, mais leur utilisation demandent de l'expérience afin d'éviter de nombreux risques liés à la vie privée ou à l'image numérique notamment. Seconde idée à balayer, l'idée que la médiatisation de ces événements, qui il est vrai s'est beaucoup appuyée sur des témoignages pris sur le Web, aurait permis à chacun de les comprendre et de se faire son opinion. Or quelques mois après les événements, de nombreux points demeurent opaques même pour des observateurs expérimentés. Par exemple, il faudra encore du temps pour comprendre dans quelle mesure telle révolte populaire a donné lieu à un changement radical de pouvoir, et dans quelle mesure il ne s'agit d'un coup d'état. Tout n'a pas été filmé et diffusé, en particulier les négociations et décisions politiques prises à l'abri des regards. L'apparente soudaineté des événements ne doit pas occulter le fait qu'ils ont été pour une large part souhaités et préparés ; il suffit pour cela de se référer à l'histoire plus ou moins ancienne du monde arabe pour rencontrer divers événements qui montrent que d'autres soulèvements ont déjà eu lieu, et ce bien avant le déploiement des réseaux sociaux. Tout ne s'est donc pas joué sur Internet, dans un espace aseptisé, bien au contraire, étant donné la violence de la répression. Ainsi, l'idée d'une foule unie contre le dictateur doit être écartée au profit d'un effort d'interprétation rigoureux qui prenne en compte la diversité des débats et l'hétérogénéité des activistes.

En fin de compte, cette mythologie d'internet repose sur une idée centrale selon laquelle c'est grâce aux technologies que la liberté humaine devient possible. Dans le prolongement de cette idée, Rens (1999) a défendu l'idée d'un déterminisme technique, selon lequel la technique est porteuse de valeurs et que « l'homme est déterminé par la technique ». Appliqué au cas du printemps arabe, ce principe permettrait d'affirmer que les soulèvements auraient eu lieu grâce à ces technologies, et qu'ils n'auraient pas eu lieu sans elles. Or, il existe une argumentation contradictoire qui vise à montrer l'origine historique de ces événements. Ainsi Cottle (2011) a rappelé le rôle des conditions historiques endogènes, notamment que tout soulèvement utilise des moyens de communication, ou que d'autres soulèvements ont précédé ces événements. La diffusion de technologies nées en Occident ou aux États-Unis ne suffit donc pas à expliquer la situation politique présente. Pour autant, l'argument d'un déterminisme historique est limité dans la mesure où ces événements n'ont pas eu lieu non plus indépendamment d'une guerre de l'information. L'accès aux blogs, aux réseaux sociaux ainsi qu'à un certain nombre de médias, a été considéré comme un sérieux obstacle par les régimes de Ben Ali ou de Moubarak puisqu'ils n'ont pas hésité à ralentir les connexions, voire à les couper, à emprisonner ou tuer les activistes du Web, etc. Renvoyer dos-à-dos les déterminismes techniques et historiques permet alors d'envisager une étude plus fine des réseaux numériques arabes, dont l'émergence implique la révision de la carte de la communication humaine.

NORMES VITALES ET NORMES SOCIALES, RÉFLEXIVITÉ COLLECTIVE

Au-delà du double déterminisme historique et technique, il importe de prendre en considération la marge de liberté humaine et ses contraintes face au numérique. En premier lieu ces contraintes sont imposées par la machine, ou plus exactement par l'activité d'écriture numérique. Selon Goody (1979), l'apparition de l'écriture a modifié notre manière de penser en donnant lieu à une « raison graphique » ; à sa suite, Bachimont (2007) remarque que le numérique est à l'origine d'une « raison computationnelle » dont les contours restent à définir. Nous sommes donc confrontés à des techniques qui transforment notre manière de penser. Le support numérique modifie donc la manière d'écrire et de penser des usagers ; le mode d'existence des objets techniques implique donc un « pli » (Latour, 2010) qui rend indistinct le projet technique du projet humain. Ces « nouveaux espaces publics » offerts par Internet sont donc configurés, ils orientent les débats : les « contraintes du dispositif » pèsent sur « toute prise de parole » (Monnoyer-Smith, 2007). Aussi, la proposition de Habermas (1998) de concevoir l'espace public comme un lieu de débat rationnel entre faits et normes rend insuffisamment compte, selon nous, des débats qui ont lieu sur les réseaux sociaux. Dans une certaine mesure, les débats ont peu à voir avec la rationalité, l'objectivité des faits, voire la transmission de savoirs : nous proposons de voir ces nouveaux espaces publics comme des espaces de débat de normes. Si la question des normes se comprend assez bien lorsque l'on se réfère à des normes industrielles ou à des lois dans une optique de normalisation, il faut préciser que sur le plan individuel, le vivant aussi est producteur de ses propres normes et acteur de la normativité. Nous nous référons ici à la philosophie de la vie de G. Canguilhem (1966), qui distingue clairement norme et moyenne. Le taux de diabète normal d'une personne en bonne santé n'est pas le taux de diabète moyen : le taux normal est relatif à chaque individu qui, s'il est en bonne santé, est le sujet de ses propres normes. Déployées par les acteurs, les normes vitales, propres au sujet, et les normes sociales, externes, sont à l'origine des débats publics. Sur Internet, les normes sociales sont imposées par le cadre applicatif et les chartes, elles ne sont pas nécessairement explicites comme le sont les standards. Par exemple, le slogan « don't be evil » de Google a pour but de promouvoir des valeurs liées à une stratégie commerciale (Simonnot et al., 2009), mais aussi d'imposer une norme de comportement à ses utilisateurs. Ces normes convergent alors dans la notion d'identité numérique. Nous ne parlons pas ici d'un projet de norme ISO, mais de la capacité humaine à présenter tel ou tel aspect de notre vie numérique. L'identité numérique peut alors être pensée comme le creuset de débats entre des normes sociales et des normes vitales. Ainsi envisageons-nous la gestion de l'identité numérique comme un processus vital qui articule une « présence numérique » (Merzeau, 2010) à un ensemble de « cohabitations » (Wolton et al., 2009). Pour comprendre les débats publics sur les réseaux sociaux, il est donc nécessaire de retrouver,

derrière la notion personnelle d'identité numérique, sa dimension collective. Aucun internaute ne rédige seul, juste pour lui, comme si c'était un hasard que son document soit diffusé. Agir en citoyen, c'est prendre part à des débats organisés collectivement, défendre ou réviser des valeurs qui sont plus ou moins partagées en fonction des réactions de chacun, mais aussi en fonction des supports techniques de la discussion. Selon l'étendue de son réseau social, l'internaute est plus ou moins confronté à des « matières étrangères », c'est-à-dire à des opinions différentes de la sienne. Il prend part à des identités collectives, communautaires, professionnelles ou politiques. Il envisage, de manière explicite ou implicite, de maintenir certaines valeurs jugées conformes à son histoire personnelle. Ce faisant, il entame un processus de révision des normes existantes. Fut-ce de manière microscopique, et malgré les dires, les normes qui organisent les débats publics sont réajustées, modifiées, et font évoluer le registre du normal. Y compris bien sûr les normes techniques, puisque les interfaces évoluent en fonction des usages. Ce processus de révision est appelé « renormalisation » par Schwartz (2003). Ainsi, comme le remarque Proulx (2002), « les parcours d'usage se tissent dans un environnement normatif en transformation ».

Notre hypothèse est que les débats de normes en jeu dans les réseaux sociaux numérique renforcent les phénomènes de réflexivité collective au même titre que certains médias développent des espaces d'« autoréflexivité » pour critiquer leurs propres méthodes (Romeyer, 2004). Le phénomène de réflexivité individuelle ou de « production de soi » a souvent été constatée chez les blogueurs (Cardon and Delaunay-Téterel, 2006). Qu'il s'agisse de raconter un régime ou une formation professionnelle, le blogueur tente de mieux évaluer ses progrès, de cerner ses faiblesses et ses forces. Des phénomènes de réflexivité collective ont aussi été pointés voire souhaités par certains chercheurs (Lévy, 2010), dans la mesure où ils favorisent la réflexion et l'intelligence collectives. Or, dans le phénomène de l'identité numérique, les normes vitales, internes, sont en lien direct avec les normes sociales. La réflexivité individuelle est alors le point de départ d'une réflexivité collective, liée à l'identification à une communauté ou à un collectif, dans le but de favoriser le processus de révision des normes et donc de créer les conditions de la cohabitation. Cependant, les organisateurs de débats publics peuvent réduire les phénomènes de réflexivité s'ils cherchent excessivement à informer et à collecter des points de vue, ce qui peut alors être le signe d'une certaine inertie Revel (2007). Tout débat public ne suscite donc pas un processus réflexif. D'où l'intérêt, pour nous, d'observer les éléments argumentatifs qui, dans le cadre d'un espace public numérique, favorisent la réflexivité collective.

MÉTHODOLOGIE

Afin de mettre en évidence une classification des figures de la rhétorique réflexive, nous avons récolté puis étudié un ensemble de réseaux sociaux. Pour la sélection des médias sociaux, nous nous sommes appuyés sur le travail de mise en patrimoine disponible via la plateforme Internet Archive. Les collections fournies par l'Internet Archive Global Events (North Africa & the Middle East 2011-2012 et Jasmine Revolution - Tunisia 2011) nous ont permis d'accéder à 130 blogs et médias sociaux que nous avons classé par réputation en fonction du Google Rank et du Rank Alexa. Pour contrer les limites bien connues de ces indicateurs de popularité sur le Web, nous avons aussi observé les renvois entre blogs et repéré les « fan pages » dans Facebook. Ainsi nous avons tâché de repérer les acteurs les plus actifs. Le but de cette sélection évaluative n'est pas de privilégier certains acteurs médiatisés au dépend

des « petites mains » du printemps arabe, mais de nous assurer que notre corpus est pertinent, que les documents auxquels nous nous confrontons ne sont pas parfaitement en marge des grandes tendances du printemps arabe numérique.

Nous avons relevé une cinquantaine d'assertions verbales, mais aussi certains objets sémiotiques composant les documents numériques rencontrés comme les biographies dans Twitter, des catégories dans un blog, les images et bannières, les vidéos postées sur Youtube ou Facebook, etc. Nous avons écarté de notre sélection les assertions non réflexives, ayant seulement un rôle de connaissance, d'organisation ou de transmission d'émotions. Nous avons alors classé ces objets réflexifs en catégories, en fonction de ce à quoi ces objets se réfèrent.

Nous sommes alors revenu à l'analyse de notre corpus afin d'interpréter la dimension réflexive sur les plans individuel et social. Pour cela, nous procédons à une analyse de type sémiotique, afin de traduire en propositions le sens de l'objet étudié, en particulier en nous intéressant aux propositions implicites dans l'argumentation, qui sont connotées. Enfin, nous avons initié un travail d'interview d'activistes pour vérifier nos hypothèses, travail qui est actuellement en cours.

RÉSULTATS

Nous présentons ici quatre exemple d'analyse de la rhétorique réflexive correspondant à chacune de nos catégories dans lesquelles nous avons classé nos objets réflexifs. Ces catégories sont : les acteurs, les activités, les techniques et les conditions humaines. Puis nous présentons une synthèse de cet outil.

ANALYSE DE QUELQUES EMBLÈMES DES SOULÈVEMENTS ARABES

Dans le cadre du printemps arabe, des références à une condition humaine se trouvent dans la manière dont certains acteurs se positionnent. Par exemple, Wael Ghonim, un des activistes les plus connus de la révolution égyptienne, se présente dans Twitter comme « Constantly changing, Serious Joker, Internet Addict, Human, Egyptian who loves challenging status quo ». Cette formulation opère ainsi une triple liaison réflexive. En se posant comme « humain », M. Ghonim parvient à établir un lien de proximité avec ses lecteurs qui n'ont pas tous comme lui 432 643 abonnés sur Twitter (followers) et 463 966 abonnés sur Facebook. La proposition implicite de cette affirmation pourrait s'exprimer de cette façon : « être humain, c'est s'opposer au status quo », c'est-à-dire au fait que rien ne change. L'usage d'un pronom relatif « qui aime... » vise cependant à tempérer cette définition. Cependant, M. Ghonim aurait pu ne pas choisir de se définir comme « humain », ce qui n'est pas en soi une information étonnante. Pourtant, on trouve sur Twitter des utilisateurs non humains, des robots (bots) généralement diffuseurs de publicités. Pour autant, pour ceux qui savent qu'il existe des robots sur Twitter, la lecture des messages (tweets) de M. Ghonim montre que, de part sa diversité, de son sujet et des réactions de ses abonnés, le compte de M. Ghonim n'est pas celui d'un robot. La référence à l'humain est donc un positionnement axiologique, mais aussi réflexif, dans la mesure où il renvoie à la condition humaine. Enfin, il s'agit bien d'une affirmation normative puisqu'elle entend propager une certaine définition de l'être humain, comme être en mouvement, non-violent ou opposé à la machine. Dès lors, la différence entre norme vitale et norme sociale est ici difficile à saisir. En effet, d'une part il est possible de considérer que le besoin de changement concerne l'espace privé du lecteur, par exemple s'il est confronté au chômage ou à la précarité. D'autre part, le changement peut aussi concerner l'espace public, par exemple la liberté d'expression, ou encore la prise en compte de valeurs religieuses. Ce choix relève suppose donc un double renvoi aux normes vitales et sociales. Parmi les références à la technique, observons le nom d'utilisateur Twitter « slim404 » de Slim Amamou, fondateur du parti pirate tunisien et ministre tunisien pendant quelques mois après la chute de Ben Ali. D'autres utilisateurs de ce réseau social font des références au nombre 404 et ces dérivés, par exemple sur le blog d'Azyz405. Enfin on trouve beaucoup de références à Ammar404 sur Twitter, YouTube, Facebook, etc. Il s'agit d'un personnage inventé, prototype du policier tunisien, en référence aux chauffeurs qui conduisent leur Peugeot 404 ; mais aussi au message d'erreur « error HTTP 404 file not found ». Ce code peut en effet être renvoyé suite à un filtrage exercé sur certaines ressources Internet, par exemple lors d'une censure du réseau. La référence à la technique permet donc de renvoyer à la situation des internautes, tout en insistant sur le fait que cette situation individuelle, jugée anormale, est finalement partagée par tous. Dans la même visée, la résistance aux opérations de « phishing » (hameçonnage) de Facebook ou de Gmail, qui visaient à récupérer noms d'utilisateurs et mots de passes par le régime, a précédé le blocage partiel ou constant de ses services ainsi que de leur version sécurisée (protocole https). L'impossibilité d'accéder aux services de ces grandes industries a aussi été vécue comme une situation anormale. Les activistes ont mis en cause les discours officiels sur la normalité d'une situation qui s'expliquerait uniquement par des problèmes techniques.

Les assertions en référence à l'activité de l'acteur sont évidemment très présentes, en particulier chez les blogueurs, mais aussi sur les plateformes sociales. Par exemple, lisons ce passage que Lina Ben Mhenni écrit sur son blog le 30/01/2011 : « Un jour mon blog a été censuré à cause de ce passage du livre l'Archéologie Du Chaos (Amoureux) de Mustapha Benfodil que j'ai inséré dans le blog. Aujourd'hui je le re-publie pour dire non à la censure. J'ai déjà parlé de mon état après qu'on m'ait demandé d'écrire un billet pour mon blog tout en oubliant les lignes rouges et les censeurs. ». Ici, la bloggeuse ne fait pas que décrire ce qu'elle fait : la dimension performative de son assertion montre qu'il s'agit d'une prise de position qui vise à changer l'état du monde. La bloggeuse parvient à montrer le résultat d'une réflexion vitale pour elle (« j'ai déjà parlé de mon état »). Ce type de réflexivité dans les blogs, que nous qualifierons d'éthique puisqu'il vise à justifier l'action à partir de valeurs implicite, est très fréquent dans les plateformes sociales. Il est bien différencié d'une réflexivité de type politique, qui vise à montrer l'activité d'autres personnes auxquelles l'internaute va pouvoir s'identifier. Le fait que beaucoup de vidéos soient enregistrées à l'aide de portables, à l'aide d'une qualité d'image médiocre, permet cela, comme dans cette vidéo syrienne diffusée sur Youtube. Si la qualité d'image était importante, le film inviterait le « spectateur » à mettre à distance la scène, à l'analyser de façon objective. Or les visages sont brouillés, peu reconnaissables,

avec des plans subjectifs qui favorisent l'identification de l'observateur aux acteurs. Ainsi le spectateur est confronté à une caméra subjective, immanente à l'action, avec un son haché, diégétique, qui relève de la narration. Les récits faits à la première personne, non construits, qui font rarement l'objet d'un retravail, participent de l'impression de sincérité, et donc favorisent l'identification de l'observateur aux manifestants. Nous n'essayons pas de reconstruire les faits : nous y participons. Ce processus est à l'origine d'une argumentation de type réflexif, qui pourrait se traduire de cette façon suivant côté spectateur : je prend conscience ce que font les policiers à des personnes qui ne font que manifester ; c'est donc moi-même qui suis en danger, et désormais j'agirai en conséquence. La grande différence avec un processus fictionnel qui favorise l'immersion du spectateur dans une histoire de cinéma est que le spectateur de ces vidéos amateurs ne sort pas indemne du processus d'identification, ce qui fait bien de la diffusion de cette vidéo un acte politique. Le comportement des policiers est alors jugé anormal par rapport à un jugement tel que : la répression violente ne s'impose pas, le monopole de la violence est détenu illégalement par un régime qui relève de la pathologie politique.

Au niveau des acteurs, les processus d'identification sont nettement accentués par la rhétorique réflexive. Des expressions de type « nous sommes tous » (des Tunisiens, des Égyptiens...) renvoient à un processus identitaire. Le type de réflexivité renvoyé par une fan page Facebook comme « We are all Khaled Said » renvoie nettement à l'idée d'une prise de conscience face à une identité individuelle partagée. Ce processus réflexif vise bien sûr à produire une alerte chez le lecteur dont la vie pourrait être elle aussi menacée par un régime qui ne respecte pas la vie humaine. La force de ces expressions de la forme « nous sommes tous (des) X », qui ne sont pas propres aux soulèvements arabes, articule parfaitement les normes individuelles aux normes sociales. En effet, si la violence du régime s'oppose à la santé des personnes, elle touche aussi à sa réputation sociale, provoquant des campagnes de diffamation et de désinformation que l'on trouve dans toutes les dictatures. Enfin, ces normes sociales renvoient aussi à une identité collective. Ainsi l'expression « le peuple veut la chute du régime » (Al shab yourid escot el nizom) peut être interprété comme le résultat d'un processus réflexif en référence à un collectif et à sa volonté. L'état pathologique du régime est à l'origine d'une anomalie, voire d'une monstruosité devant laquelle le peuple, c'est-à-dire nous-même, doit se dresser.

Pour finir, notons la présence de nombreux connecteurs et indicateurs qui relèvent de la rhétorique réflexive. L'usage de la première personne du singulier et du pluriel, de verbes pronominaux de sens réciproques et de pronoms réfléchis sont légions. Nous rencontrons un ensemble d'affirmations et de négations méta-linguistiques, par exemple lorsque les acteurs débattent pour savoir s'il faut parler d'émeutes ou de révolutions. Dans Twitter, la présence de hashtags emblématiques comme #tunisie ou #sidibouزيد ou la référence au « pays » renvoie bien sûr au collectif même lorsque le lien est artificiel. Par ailleurs certains blogueurs renforcent le lien d'appropriation entre individu et collectif avec par exemple une rubrique de billets de blogs intitulée « MyTunisie » : le « my » renvoie au domaine du privé, des normes vitales, tandis que « Tunisie » point le domaine du collectif. On comprend dès lors que l'appropriation d'un outil de type Facebook est facilitée dans la mesure où la plateforme sociale tend à supprimer les barrières entre vie privée et vie publique.

LA FONCTION RÉFLEXIVE DU LANGAGE

Le classement des formes sémiotiques de la rhétorique des militants et des citoyens du printemps arabe nous permet d'articuler ces formes en fonction du type de référence auxquelles elles renvoient. Ces formes sémiotiques peuvent s'interpréter sous la forme d'un raisonnement et d'une proposition implicite qui justifie le lien entre le lecteur et un autre acteur / son activité / son environnement technique / ses conditions de vie ou sociales. Tandis que Jakobson (1963) ne relevait que la fonction métalinguistique du langage et l'opposait aux fonctions référentielles, poétiques ou conatives, nous considérons que la fonction réflexive du langage, aussi bien verbal que non verbal, articule ensemble trois éléments :

- un raisonnement explicite ou implicite ;
- une référence à un sujet ou à un collectif, ou à des objets reliés à l'auditeur, ou à ses conditions de vie ;
- une norme vitale ou sociale, selon que la réflexivité opère davantage au niveau de l'individu, du collectif ou des deux.

Les normes vitales et les normes sociales en jeu peuvent alors s'ordonner en fonction du type de référence : la référence aux acteurs met en jeu les normes de la vie individuelle, c'est-à-dire la santé, ou l'existence sociale ; la référence aux activités des acteurs mobilise l'éthique comme la politique ; la référence aux objets techniques utilisés par l'acteur au moment de son argumentation confronte l'acteur à des contraintes techniques, voire à des normes industrielles ; enfin, la référence à la condition humaine concerne le milieu de vie de l'acteur, et plus largement son environnement. Le tableau 1 présente une synthèse de la fonction réflexive du langage en partant de la différence posée par Canguilhem (1966) entre normes vitales, qui sont immanentes à l'organisme, et normes sociales, qui lui sont extérieures.

Tableau 1 : La fonction réflexive du langage

Références	Normes vitales	Normes sociales
Condition humaine	Espace privé	Environnements
Objets techniques	Contraintes techniques	Industries
Activités	Éthique	Politique
Acteurs	Vie individuelle	Existence sociale

Cette classification a pour but de fournir un outil pour l'analyse de l'argumentation réflexive ; elle ne sous-entend pas que ces différentes entités ne seraient ni extérieures ni dissociées : elles sont le plus souvent complémentaires et associées.

ANALYSE

Ces études nous permettent d'affirmer que les nouveaux espaces publics basés sur Internet sont réflexifs dans la mesure où ils permettent aux agents sociaux d'être conscients de leurs positions sociales, ce qu'avaient déjà remarqué les sociologues Beck et al. (1994); la réflexivité est augmentée, en somme, par les dispositifs de communication par rapport aux structures sociales pré-existantes.

Dans le cadre du printemps arabe, nous remarquons que la réflexivité suscitée par les réseaux sociaux numériques se situe historiquement selon un triple rapport aux normes :

1. Prise de conscience d'un état pathologique du pouvoir normatif.
2. Identification collective à partir d'un débat de normes.
3. Renormalisation, création et production de nouvelles normes vers les espaces publics dans leur ensemble.

DISCUSSION

Parmi les limites de notre travail, notons qu'il existe certains biais qui peuvent entraîner dans l'analyse une sur-interprétation des formes réfléchies. Hamida (2009) a montré que l'apprentissage du français en seconde langue pouvait expliquer que des jeunes tunisiens abusaient de l'utilisation de pronoms réflexifs. Cependant, nous avons aussi rencontré des cas inverses, comme par exemple dans l'expression « La Tunisie laïque [se] mobilise contre l'obscurantisme » pourtant rédigée par un professeur de français tunisien. En fin de compte, ce type de problème justifie selon nous une approche sémiotique et non pas syntaxique, donc basée sur le sens des mots et des formes symboliques plutôt que sur l'usage de telle ou telle expression. De ce point de vue, nous avons quelques doutes pour analyser de manière automatisée la rhétorique des grands réseaux sociaux numériques (data mining). Nous envisageons plutôt, pour poursuivre de travail, de réaliser une enquête ciblée sur des groupes d'internautes militants pour savoir comment ils ont procédé en comment ils ont pensé modifier les conditions de ces soulèvements, d'un point de vue sociologique.

CONCLUSION

Nous sommes donc parvenus, à partir de l'analyse des écrits numériques des activistes du printemps arabe, à produire un outil pour analyser la rhétorique réflexive des acteurs. L'arrivée des plateformes sociales dans l'espace public arabe a donc clairement modifié les normes de la communication politique, transitant d'un espace national très contrôlé, normalisateur, vers un espace mondial normatif, selon un triple mouvement. Premier mouvement : l'état normal, celui de la légitimité politique, est devenu l'état pathologique de la dictature aujourd'hui majoritairement reconnu. Deuxième mouvement, les réseaux sociaux accentuent un processus d'identité et de réflexivité collective, selon lequel, comme le remarquait Dahlgren (2000, p. 178), « le net tend à déterritorialiser ». Le troisième mouvement entame la reconfiguration du pouvoir politique à partir de débats normatifs qui continuent actuellement de se jouer, dans le cadre d'une « renormalisation » collective. De ce fait, les nouveaux espaces publics numériques prolongent la volonté d'un tunisien ou d'un égyptien dans un espace mondial, un espace de normes mondialisées, et qui prétend accéder à l'universel.

References

- . B. Bachimont. Ingénierie des connaissances et des contenus : Le numérique entre ontologies et documents. Hermès, Paris, 2007.
- . Ulrich Beck, Anthony Giddens, and Scott Lash. Reflexive modernization : politics, tradition and aesthetics in the modern social order. Stanford University Press, October 1994. ISBN 9780804724722.
- . Georges Canguilhem. Le normal et le pathologique. puf, Paris, 1966.
- . D. Cardon and H. Delaunay-Téterel. La production de soi comme technique relationnelle. Réseaux, (4) :15– 1, 2006.
- . Simon Cottle. Media and the arab uprisings of 2011 : Research notes. Journalism, 12(5) :647 – 59, July 2011. 10.1177/1464884911410017. URL <http://jou.sagepub.com/content/12/5/647.abstract>.
- . Peter Dahlgren. L'espace public et l'internet. structure, espace et communication. Réseaux, 18(100) :157– 86, 2000. ISSN 0751-7971. 10.3406/reso.2000.2217.
- . Wael Ghonim. Revolution 2.0 : The Power of the People Is Greater Than the People in Power : A Memoir. Houghton Mifflin Harcourt, January 2012. ISBN 0547773986.
- . J. Goody. La raison graphique. Les Editions de Minuit, 1979. ISBN 2707302406.
- . J. Habermas. Between facts and norms : Contributions to a discourse theory of law and democracy. 1998.
- . T.B.A.B. Hamida. Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement du français. Synergies Tunisie, 1 :105– 17, 2009.
- . R. Jakobson. Linguistique et poétique. Essais de linguistique générale, 1 : 209–€ 48, 1963.
- . Bruno Latour. Prendre le pli des techniques. Réseaux, n° 163(5) :11– 1, 2010. ISSN 0751-7971. 10.3917/res.163.0011.
- . P. Lévy. From social computing to reflexive collective intelligence : The IEML research program. Information Sciences, 180(1) : 71– 4, 2010.
- . Louise Merzeau. La présence plutôt que l'identité. Documentaliste - Sciences de l'information, 47 (1) :32– 3, 2010. URL <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00489655/en/>.
- . Laurence Monnoyer-Smith. Le débat public en ligne: une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération ? In Le débat public : une expérience française de démocratie participative, pages 155– 66. La Découverte, 2007.
- . Serge Proulx. Trajectoires d'usages des technologies de communication : les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une « société du savoir ». Annals of Telecommunications, 57(3) : 180–€ 89, 2002. ISSN 0003-4347. URL <http://dx.doi.org/10.1007/BF02994632>. 10.1007/BF02994632.
- . J.G. Rens. La technique est-elle porteuse de valeurs propres ? Variations sur l'influence culturelle américaine, page 195, 1999.
- . Martine Revel. Introduction. les dynamiques de l'échange, entre inertie et réflexivité collective. In Le débat public : une expérience française de démocratie participative, pages 219–€ 25. La Découverte, 2007.
- . H. Romeyer. L'autoréflexivité télévisuelle, entre communication médiatique et espace public de débat. Les cas Arrêt sur images et . . L'hebdo du Médiateur. Thèse de doctorat sous la direction de bernard miège, université Stendhal, Grenoble 3, 2004.
- . Yves Schwartz. Travail et ergologie. Octarès, Toulouse, 2003. ISBN 2-915346-01-1.
- . Brigitte Simonnot, Gabriel Gallezot, and Cory Le Crosnier, Hervé et Doctorow.
- . L'entonnoir : Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication. C&F éditions, Caen, 2009. ISBN 2-915825-05-X.
- . Dominique Wolton, Stéphane Paoli, and Jean Viard. Mc Luhan ne répond plus : communiquer c'est cohabiter. Monde en cours. Série Hors micro, ISSN 1962-7815. 2009. ISBN 978-2-7526-0538-2.